



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2018 à 19h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. BARBE Jérôme	M. LANGENFELD Guy	M. CINO Frédéric
M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu
Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice	M. SZUREK Michel	Mme ZYDEK Christine
M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René
M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. WALTER Jean-Marie
M. HEYERT Jean-Marc	M. JURCZAK Serge	M. LAVAUT José	M. MEDVES Jean-François
M. PERON Patrick	Mme SPERANDIO F.		

Procurations :

M. HERGAT Michel	a donné procuration à	M. BARBE Jérôme
M. LOUIS Jean-Charles		M. ANDRE René
M. ZENNER Bernard		M. THOUVENIN J.-Marie
M. BAUR Denis		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
M. PHILIPPE Lionel		Mme FRIIO Marie-Rose
M. LAVAULLEE J.-Pierre		M. VOUIN Jean-Pierre
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. LEUBE Michel
Mme BRIER Marcelle		M. BECKER Patrick
M. DORVEAUX Lionel		M. WALTER Jean-Marie
M. MIZZON Jean-Marie		M. SAPIN Bruno
M. CHRISTNACKER Daniel		M. SCHREIBER Roger
M. GREINER Philippe		Mme SPERANDIO F.
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
M. PERLATI Daniel		Mme RENAUX Patricia
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. SCHITZ Denis
M. FRIJO Antoine

M. WANNINGER J.-Marc
M. HOLSENBURGER A.

M. DI BARTOLOMEO R.
M. TOCZEK Jean-Paul

Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François
M. LEBOURG Gérard

M. IORIO Antoine
Mme FICARRA Béatrice

M. BROUILLET Laurent
Mme SASSELLA Sylvie

La séance débute à 19h15.

Début de la séance :

Membres en exercice : 58
Présents : 30
Procurations : 14
Absents : 14

Après installation de M. PHILIPPE (point 2) et arrivée de M. BARBÉ au cours du point 3 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 31
Procurations : 16
Absents : 12

La séance est levée à 20h23.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU

POINT 7 – DELIBERATION N° 2018/49 – LANCEMENT D’UN MARCHÉ PUBLIC D’ASSISTANCE A MAITRISE D’OUVRAGE (AMO) POUR LA PROCEDURE DE PASSATION AU FUTUR MODE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS URBAINS DU SMITU

Le Président propose de lancer un marché public d’assistance à maîtrise d’ouvrage (AMO) relatif au choix du mode de gestion du service de transport public du SMiTU Thionville Fensch.

Ce marché aurait notamment pour objet de faire analyser par un prestataire spécialisé dans différents domaines quel est le mode de gestion du service public de transport du SMiTU le plus adapté à la situation actuelle.

Le cas échéant, le prestataire poursuivrait sa mission jusqu’au terme de ses préconisations si celles-ci sont susceptibles d’avoir l’assentiment des élus du SMiTU en assistant la collectivité dans le lancement du futur mode de gestion.

Le Président propose que les membres du Comité Syndical approuvent la décision de travailler sur la recherche du mode de gestion le plus adéquat, sachant que la décision de lancer ledit marché public relève de la compétence du Président du SMiTU conformément à la délibération du Comité Syndical en date du 25 octobre 2017 relative à la délégation permanente accordée au Président.

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- d’approuver le lancement d’une consultation relative à la recherche du meilleur mode de gestion du service de transport public et de l’assistance éventuelle à la mise en œuvre des recommandations ;
- d’acter que l’objet de ce marché et le contenu sera défini avec précision ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, avec 36 votes pour et 11 abstentions (M. JURCZAK, M. LAVAUT, M. PERON, Mme SPERANDIO, M. GREINER, M. MEDVES, M. TARILLON, M. HEYERT, Mme KHAMASSI, M. CINO et M. OCTAVE) :

- approuve le lancement d’une consultation relative à la recherche du meilleur mode de gestion du service de transport public et de l’assistance éventuelle à la mise en œuvre des recommandations ;
- acte que l’objet de ce marché et le contenu sera défini avec précision ultérieurement.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 18 octobre 2018
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 18/10/2018
Le Président du SMITU